

Assurez-vous de signer le formulaire d'accord de soins qui vous sera remis par votre médecin ou votre pharmacien, après en avoir parlé avec lui.

A

RISQUES POUR L'ENFANT À NAÎTRE

Le valproate peut avoir des effets sur l'enfant à naître s'il est pris pendant la grossesse. Qu'il soit pris seul ou avec un autre médicament pour le traitement de l'épilepsie/trouble bipolaire, le valproate semble comporter un risque plus élevé que les autres médicaments, s'il est pris pendant la grossesse. Plus la dose est élevée, plus les risques sont importants. Toutefois, toutes les doses exposent à ce risque.

Il peut provoquer de graves malformations et nuire au développement psychomoteur de l'enfant. Les malformations incluent le spina bifida (malformation osseuse de la colonne vertébrale pouvant entraîner des conséquences neurologiques comme des paralysies), des malformations de la face, du crâne, du cœur, des reins, des voies urinaires et des organes génitaux, ainsi que des atteintes des membres.

Si vous prenez du valproate pendant la grossesse, vous avez un risque plus élevé que les autres femmes d'avoir un enfant atteint de malformations nécessitant un traitement médical. Le valproate étant utilisé depuis de nombreuses années, il est établi que près de 10 bébés sur 100 nés de mères traitées par valproate pendant la grossesse présentent des malformations, contre 2 à 3 bébés sur 100 nés de mères non épileptiques et non traitées.

On estime que jusqu'à 30 % à 40 % des enfants d'âge préscolaire dont les mères ont pris du valproate pendant la grossesse peuvent avoir des problèmes de développement psychomoteur dans leur petite enfance. Les enfants concernés peuvent marcher et parler plus tardivement, avoir des capacités intellectuelles plus limitées que les autres enfants et avoir des difficultés de langage et de mémoire.

Les troubles appartenant au spectre de l'autisme et l'autisme infantile sont plus souvent diagnostiqués chez les enfants exposés au valproate durant la grossesse, et des preuves indiquent que les enfants sont plus susceptibles de développer des symptômes du trouble du déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH).

Si vous essayez d'avoir un enfant, interrogez votre médecin sur la prise d'acide folique. L'acide folique pourrait diminuer le risque général de spina bifida et de fausse couche précoce possible au cours de la grossesse. Néanmoins, il est peu probable qu'il diminue le risque de malformations liées à l'utilisation de valproate.

Si vous êtes une femme en âge de procréer, votre médecin ne vous prescrira le valproate qu'en cas d'échec des autres traitements.

Avant de vous prescrire ce médicament, votre médecin vous aura expliqué les risques possibles pour votre bébé en cas de grossesse pendant la prise de valproate. Si vous envisagez une grossesse par la suite, vous ne devez pas interrompre votre traitement sans en avoir parlé avec votre médecin et convenu d'un autre traitement si cela est possible.